

# Rapport d'activité 2018

## Centre Patronal

### Fédération patronale vaudoise





En contact permanent avec des milliers d'entrepreneurs, le Centre Patronal mesure les courants nouveaux qui traversent la société et impactent les acteurs économiques. Il faut naturellement se montrer ouvert aux tendances de fond et aux aspirations des générations qui arrivent sur le marché du travail. Mais on ne doit jamais oublier que le rôle premier d'une entreprise est d'assurer sa pérennité en produisant aux conditions les plus économiques tout en assurant sa responsabilité sociale.



# Rapport d'activité 2018

Centre Patronal  
Fédération patronale vaudoise



# Sommaire

- 03 Mot du président
- 07 Mot du directeur général
- 11 Département des services transversaux
- 15 Département des finances et institutions sociales
- 23 Département de la politique générale
- 29 Département des associations
- 37 Département de la formation, du service marketing et des ventes
- 39 Centre Patronal Berne
- 41 Représentations et organes

# 1

## Mot du président

# L'entreprise à la croisée d'aspirations multiples

4-5

On demande de plus en plus aux entreprises et à leurs dirigeants. Il ne s'agit plus seulement de procurer un travail, donc un salaire, et d'assurer un revenu au moment de la retraite. On estime désormais légitime que le monde économique s'en vienne assumer directement telle aspiration individuelle ou telle dépense qui reviendrait normalement à l'individu ou à la collectivité. Le risque existe de plus en plus de perdre la mesure et le contrôle.

Pierre-André Meylan,  
Président du Centre Patronal  
et de la Fédération patronale  
vaudoise





# 6-7

## Face aux évolutions de la société

Les chefs d'entreprise sont aux premières loges pour ressentir les évolutions innombrables, les courants nouveaux qui traversent la société. Ils y sont confrontés quotidiennement dans leur entourage personnel comme dans leur activité professionnelle, avec leurs clients ainsi que leurs collaborateurs. Impossible pour eux, donc, de ne pas en tenir compte.

Ils voient ainsi que les générations nouvelles aspirent toujours plus à un meilleur équilibre entre les obligations professionnelles et l'épanouissement personnel ou familial. Rien ne sert de le critiquer ou de tenter de s'y opposer. S'il s'agit de se montrer ouvert à ces tendances de fond, on ne doit cependant pas être dupe de certaines dérives qu'elles provoquent. Lorsqu'on souhaite vivre et travailler selon tel ou tel mode, encore faut-il l'assumer jusqu'au bout et, particulièrement, porter la responsabilité – notamment financière – des choix que l'on se prétend libre de faire.

Nous entendons ainsi très bien les appels répétés à multiplier les temps partiels, aménager les horaires de travail, introduire des congés sabbatiques, se montrer plus généreux dans les barèmes de vacances, instaurer un congé paternité, envisager un congé parental, rendre obligatoire les cours de formation continue ou prendre en compte la situation des proches-aidants. Quant à admettre sans relâche la sanctification par la loi de ces aspirations et leur financement collectif, il y a un pas qu'il ne faut pas franchir.

## La générosité des entreprises vaudoises

Nous l'affirmons d'autant plus sereinement qu'il y a des efforts que notre organisation soutient et qu'elle a parfois même initiés. Tel est le cas de l'encouragement du travail féminin, auquel nous avons œuvré avec la création de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants. Nous avons aussi favorisé l'avènement de la Fondation pour la formation professionnelle, considérant que son financement à la charge de tous les employeurs permettrait de répartir équitablement l'effort à réaliser, en particulier pour l'apprentissage. On doit avoir aussi à l'esprit que le régime vaudois des allocations familiales est bien plus généreux qu'en Suisse alémanique. Financé exclusivement par les employeurs, il vient d'être augmenté substantiellement dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et pèse désormais plus lourdement sur les finances des entreprises.

## Une mise en garde

On doit donc rappeler sans relâche que le but premier d'une entreprise est de produire aux conditions les plus économiques, afin d'assurer sa pérennité. Dans la foulée de cet objectif fondamental, sa responsabilité sociale ne fait aucun doute. Il faut ainsi encourager les mille et une décisions qui débordent du cadre strict de l'activité productive et qui touchent les collaborateurs, et plus largement l'ensemble de la communauté. Au total cependant, dans un pays qui enregistre les coûts du travail les plus élevés du monde, on a le droit de mettre en garde contre cette tendance au « toujours plus » qui serait imposée par l'Etat et financée par les autres.

# 2

## Mot du directeur général

# Dans un environnement nouveau, rester mobile et jouer ses atouts

8-9

Il y a une certaine prétention à souligner que tout ne fait que changer autour de nous. Après tout, cela a été le cas en permanence, à chaque période de l'histoire. La caractéristique de notre époque tient peut-être à la vitesse à laquelle ces changements surviennent et à leur simultanéité. La conjonction de la remise en question des structures du monde issu de la Deuxième guerre mondiale et du déferlement des techniques entraîne en effet des conséquences importantes, même si elles sont loin d'être entièrement connues. Dans ce contexte, notre pays doit sans relâche défendre ses intérêts et améliorer ses conditions-cadres.

Christophe Reymond,  
Directeur général du Centre  
Patronal et Secrétaire général  
de la Fédération patronale  
vaudoise



# 10

## A l'ère des purs rapports de force

Avec un président américain qui multiplie les mesures protectionnistes, boude l'Organisation mondiale du commerce, souffle le froid ici et le chaud là, les relations internationales se trouvent tourbeoulées. Le monde traverse une crise du multilatéralisme et la vieille alliance occidentale se fracture. L'Europe, très divisée, ne parvient pas à constituer un troisième pôle mondial et peine à trouver sa place face aux deux superpuissances que sont la Chine et les Etats-Unis.

Dans ce monde de plus en plus multipolaire et émietté, les purs rapports de force jouent un rôle prépondérant. Ce n'est pas à l'avantage de la Suisse, petit pays qui a beaucoup bénéficié des principes du libre-échange et qui ne peut plus espérer la protection des grandes organisations internationales. Privée d'alliés, hors des grands blocs commerciaux, elle ne peut compter que sur elle-même. En ce sens, la politique économique proactive qui a été conduite par les autorités fédérales ces dernières années et qui visait en particulier à multiplier les accords bilatéraux de libre-échange, a été judicieuse.

Le chemin n'est pas de tout repos, d'autant qu'à l'instar de tout Etat, la Suisse ne doit pas conclure des accords internationaux à n'importe quel prix. Au pays de la démocratie directe, il est encore moins possible qu'ailleurs de « sacrifier » tel secteur (on pense évidemment à l'agriculture) ou telle protection (les mesures d'accompagnement) auxquels les citoyens sont attachés.

## Valoriser ses avantages concurrentiels

Le maintien de ces « acquis » ainsi que la poursuite d'une certaine indépendance politique peuvent avoir des coûts économiques non négligeables. Nos compatriotes et nos politiciens doivent en être conscients et les entreprises, comme leurs représentants, n'ont pas vraiment d'autre choix que de s'en accommoder. La paix sociale et la stabilité politique sont à ce prix, et ces éléments contribuent aussi à la force de notre économie.

Cette situation ne rend que plus indispensable le développement de conditions-cadres favorables. Le maintien d'une fiscalité raisonnable doit constituer un objectif à poursuivre (en parachevant la réforme de l'imposition des sociétés et en s'attaquant enfin au boulet de l'impôt sur la fortune). Le travail visant à équilibrer à long terme nos assurances sociales mérite d'être repris (par exemple avec un système de retraite fondé sur les années de cotisation plutôt que sur un âge terme). Enfin, il faut améliorer nos infrastructures; l'effort financier collectif doit permettre des installations et des constructions qui profitent à la population, à nos visiteurs, ainsi qu'aux entreprises.

Le Centre Patronal et la Fédération patronale vaudoise se déclarent volontiers prêts à participer activement à la poursuite de ces objectifs.







# 3

## Département des services transversaux



De gauche à droite: P. Christensen, Infrastructure informatique / G. de Benoit, Exploitation et sécurité informatiques / I. Marcucci, Logistique / M. Beauvais, Secrétaire générale adjointe de la FONPRO / M. Hubacher, Responsable des ressources humaines / N. Tripet, Responsable de la communication numérique / **Ch. Reymond, Directeur général du Centre Patronal et Secrétaire général de la FPV** / T. Porqueddu, Développement informatique / N. Bernheim, Secrétaire générale de la FONPRO / F. Leresche, Chef de l'informatique / G. De Piante, Chef des services généraux / J.-J. Stuber, Informatique AVS / B. Castillo, Technique des bâtiments

# Au service de l'entreprise

## 12-13

On prête au général de Gaulle la fameuse expression « l'intendance suivra », qu'il aurait rétorquée à l'un de ses officiers qui s'inquiétait des conséquences pratiques de sa stratégie. Le général s'est toujours défendu de l'avoir prononcée, sachant assurément à quel point ces questions sont fondamentales pour mener sa mission à chef. Il en va de même dans le contexte heureusement moins dramatique de la conduite d'une entreprise.

Au Centre Patronal, une bonne cinquantaine de collaborateurs œuvrent quotidiennement au service des quelque 300 qui y sont employés et des 80'000 visiteurs qui sont accueillis chaque année dans les locaux de Paudex, Lausanne et Berne. Ressources humaines, informatique, entretien des salles et des bâtiments posent des questions nombreuses et parfois complexes.

Le département des services transversaux dépend de la direction générale et regroupe le service informatique, les ressources humaines et les services généraux.

## Un projet d'accueil 5\*

La volonté de mettre nos clients et visiteurs au centre de nos préoccupations se matérialise par un projet baptisé « Accueil 5\* ». Nos réceptionnistes ont ainsi suivi une formation spécifique destinée à répondre à nos besoins. Un programme d'évaluation de la qualité consistant en des visites de « clients mystères » a été mis en place, de même qu'une étude architecturale visant à modifier l'aménagement des locaux de réception. L'accueil téléphonique bénéficiera lui aussi d'un programme similaire.

Pour mieux servir nos visiteurs toujours plus nombreux du samedi et du soir (essentiellement des participants à nos cours de formation), la cafétéria est désormais ouverte le samedi matin et une solution a été mise en place pour que nos visiteurs du soir puissent grignoter un en-cas.

## Des secouristes formés

Quand bien même les activités d'une entreprise de services présentent moins de dangers que d'autres environnements, le Centre Patronal a pour objectif d'offrir à ses collaborateurs et visiteurs un cadre sûr et sain.

Une équipe de secouristes volontaires, composée de huit de nos employés, est formée pour répondre de façon adéquate aux accidents, maladies et autres situations d'urgence. Tous sont au bénéfice d'une certification de secouriste reconnue au plan fédéral, reçoivent une formation de rappel chaque année et effectuent des exercices mensuels. Ils sont ainsi préparés pour faire face à la centaine (tout de même!) d'interventions que l'on recense bon an mal an.

## La qualité de l'air

Le siège de Paudex jouit d'une situation magnifique, à quelques pas du lac Léman. Le revers de la médaille tient en ceci que l'air présente une très importante charge aspergillaire – c'est-à-dire riche en moisissures – qui peut être à l'origine de réactions allergiques chez les individus sensibles. Chaque année, nous faisons analyser par un laboratoire indépendant l'air qui est injecté dans les locaux par le système de ventilation. Selon les années, ce sont jusqu'à 18 prélèvements qui sont opérés sur nos 4 installations de ventilation. Les analyses fournissent des renseignements sur

le fonctionnement des installations de traitement de l'air, en particulier sur l'efficacité des filtres, et sur la qualité du travail de maintenance. Des mesures correctrices peuvent cas échéant être mises en œuvre, l'objectif étant évidemment que la qualité de l'air à l'intérieur de nos bâtiments soit optimale, pour le bien-être de tous leurs occupants.

## D'importants changements autour de la caisse de pension des collaborateurs

Un projet touchant l'ensemble du personnel du Centre Patronal a été mené tout au long de l'année 2018. En effet, le Conseil du Fonds de Prévoyance du Centre Patronal a décidé de passer d'un système de primauté des prestations vers la primauté des cotisations, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Selon les situations individuelles, cette décision peut entraîner des impacts importants sur les prestations de l'institution. Des mesures permettant de les atténuer ont pu être financées par les réserves de la caisse de pension ainsi que par un apport unique de l'employeur. Elles tenaient compte de l'âge ainsi que des années de service, et ont pu aller jusqu'à la compensation totale de la différence entre les deux plans.

Un travail substantiel a été effectué par le Conseil de Fondation pour préparer le nouveau règlement et la communication relative à ce changement. Trois séances d'information à l'ensemble du personnel ont ainsi été organisées, elles se sont déroulées durant le mois de juin 2018, en présence de l'expert du Fonds de Prévoyance. De plus, chaque collaborateur a reçu une fiche individuelle comparant ses prestations assurées avant et après le changement. Pour terminer, une vingtaine d'entretiens individuels complémentaires ont été menés pour aborder les situations personnelles ou pour revenir sur certains éléments de la présentation générale.

Le règlement de prévoyance faisant partie intégrante du règlement du personnel, l'employeur s'est trouvé dans l'obligation de modifier ce dernier. Le Centre Patronal en a profité pour le réactualiser et effectuer différentes adaptations. Il a ainsi été possible d'instaurer, par exemple, un congé paternité de 10 jours ainsi que 25 jours de vacances au minimum pour tous les collaborateurs. Toutes ces modifications ont été présentées à l'ensemble du personnel et chaque collaborateur a dû valider formellement le nouveau règlement du personnel, pour une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## La protection du système d'information

A l'ère du tout connecté et des services en ligne, l'informatique doit fonctionner en permanence. Les activités professionnelles dépendent on le sait des systèmes d'information au travers de services tels que la messagerie, les applications métiers et toutes les interactions avec le monde extérieur. C'est particulièrement le cas dans une entreprise de services comme le Centre Patronal.

L'erreur humaine, trop souvent sous-estimée, reste la principale cause d'indisponibilité des services, bien avant la défaillance matérielle ou le piratage. En effet, l'informatique s'est énormément complexifiée ces dernières années et garantir la maîtrise de l'intégralité de toutes les relations entre les différents systèmes n'est pas chose aisée. C'est pourquoi il est primordial de disposer de plusieurs versions de son système d'information.

Avec une telle approche, toutes les modifications à mettre en œuvre ne le sont pas directement sur des serveurs de production mais doivent au préalable être validées sur des environnements de test. Un tel mode de faire n'est pas forcément très onéreux et offre une garantie de protection de son système d'information contre presque toutes les actions involontaires. Il faut savoir que dans la plupart des cas, les systèmes de test ne requièrent pas de licences supplémentaires pour fonctionner. Cette méthode reste donc relativement accessible, même pour

une équipe informatique réduite, et peut être comparée au principe d'une assurance où l'on mettra en balance le risque encouru et le coût de la mise en œuvre.

Afin de se prémunir contre la majorité des défaillances, l'étape suivante de la protection de son système d'information consiste à viser une disponibilité optimale, ce qui nécessite l'acquisition de matériel supplémentaire. En dupliquant un ou plusieurs éléments d'une architecture dans un système redondant, cette solution permet d'assurer une continuité des services. Ainsi, lorsqu'un des systèmes protégés vient à tomber en panne, le service continue de fonctionner de manière autonome, laissant le temps d'intervenir sereinement. C'est à toutes ces démarches que s'est en particulier vouée l'équipe informatique du Centre Patronal durant l'année 2018.





# 4

## Département des finances et institutions sociales



De gauche à droite : F. Zellweger, Cheffe du service de la comptabilité des associations / P. Languetin, Chef des finances / R. Rossi, Chef de division des institutions de prévoyance / R. Aguirre, Responsable du conseil à la clientèle des institutions de prévoyance et des assurances perte de gain / **L. Oesch, Directeur des finances et des institutions de prévoyance** / F. Puricelli, **Directeur des institutions sociales** / S. Cottreau, Gérant des caisses de pension et des assurances perte de gain / J.-M. Chételat, Responsable du conseil à la clientèle des institutions de prévoyance / C. Félix, Adjointe du directeur des finances et responsable du service de la comptabilité / M. Hédiguer, Contrôleur de gestion / J. Seydoux, Chef de division des institutions de prévoyance

# Finances et institutions de prévoyance

16-17

Le Centre Patronal a toujours été convaincu de l'utilité de la prévoyance professionnelle, et ce avant même sa généralisation en 1985. C'est ainsi qu'il gère depuis longtemps des institutions propres à certains métiers et qu'il a été pionnier avec la création du Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP) en 1958, ce qui fait de celui-ci un alerte sexagénaire!



## Le FIP est en forte croissance

Nous assistons depuis de nombreuses années à une réduction du nombre des institutions de prévoyance, dont la tendance va se poursuivre. C'est l'une des raisons de la croissance réjouissante du FIP qui a intégré, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Fonds de prévoyance des bureaux d'ingénieurs géomètres vaudois.

La croissance continue du FIP s'explique principalement par les nombreux avantages de notre fonds: taux de conversion de 6.8% sur l'entier du capital, intérêt crédité moyen sur les 5 dernières années de 2.55%, supérieur à la moyenne suisse, des frais de gestion très réduits, des plans modulables et une approche personnalisée avec un conseil clientèle de proximité basé en Suisse romande. Ces faits ont également été mis en avant par les résultats d'une enquête menée par un institut de sondage indépendant.

L'extension programmée du portail du Centre Patronal aux services des institutions de prévoyance permettra encore de faciliter le flux d'information avec les employeurs et les assurés.

De plus, le Fonds de prévoyance des EMS, lui aussi en expansion et géré par le Centre Patronal, s'est donné une nouvelle identité en s'appelant désormais *vitems*.

Enfin, l'offre très compétitive en matière d'assurance perte de gain, maladie et accident, se transforme. Elle s'articule dès 2019 dans un contrat cadre avec notre partenaire, Vaudoise Assurances.

## La fonction finance revue

Au niveau de l'organisation des finances du Centre Patronal, nous avons initié une revue de nos processus internes dans le but de gagner en efficacité et de favoriser la culture du numérique dans notre entreprise. Ceci se concrétise par la digitalisation progressive et la dématérialisation intégrale de plusieurs flux financiers.

# Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise



De gauche à droite: M. Tacconi, Cheffe de la division des prestations / C. Zorn, Chef de service du registre des affiliés / M. Freiburghaus, Conseiller réviseur AVS / M. Gomes, Chef de la division des cotisations / O. Manzini, Chef du service de révision AVS / P. Flüeli, Chef du service des allocations familiales / **Y. Béguelin, Directeur des caisses d'allocations familiales et Gérant de la caisse AVS de la FPV** / F. Schor, Chef de service des comptes affiliés et contentieux / Y. Pannatier, Gérant adjoint de la Caisse AVS de la FPV / P. Dupuis, Adjoint à la direction de la Caisse AVS / H. Guezennec, Cheffe du service des cotisations personnelles des indépendants / P. Emmel, Conseiller réviseur AVS

# Caisse AVS de la FPV et caisses d'allocations familiales

## 18-19

Les cotisations encaissées sont en progression à plus de 1 milliard. Elles correspondent à un montant total de revenus et de salaires déclarés de l'ordre de 10 milliards de francs. Les rentes AVS et AI versées représentent quant à elles 662 millions de francs. Alors que le nombre de bénéficiaires de rente d'invalidité (AI) s'est stabilisé depuis quelques années, on enregistre une augmentation du nombre de rentiers AVS liée à l'évolution démographique. L'effectif des affiliés progresse également à 36'200.

La nouvelle plateforme de services en ligne pour entreprises et indépendants a été lancée avec succès au mois de septembre. Cet outil moderne et sécurisé offre à nos membres un accès permanent et global à leur compte. Ils peuvent ainsi interagir à tout moment pour annoncer ou rectifier diverses informations, télécharger leurs factures, calculer leurs acomptes ou en demander la rectification, valider les récapitulatifs mensuels d'allocations familiales. Un accès fiduciaire est également possible.

### Stabilisation de l'AVS (AVS 21)

Le Conseil fédéral a présenté et mis en consultation un nouveau projet d'assainissement de l'AVS nommé « AVS 21 » pour couvrir les lacunes de financement de l'ordre de 49 milliards de francs d'ici à 2030. Celui-ci prévoit l'harmonisation de l'âge légal de la retraite des hommes et des femmes. Pour ces dernières, le relèvement

La Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise est l'une des caisses de compensation AVS professionnelles les plus importantes du pays s'agissant du volume de cotisations encaissées.

de 64 à 65 ans se fera de manière progressive sur quatre ans. L'économie annuelle prévue de 1,45 milliard de francs doit être relativisée dès lors que les mesures de compensation proposées pourraient coûter, selon la variante retenue, entre 440 et 800 millions de francs.

La flexibilisation du moment effectif du départ à la retraite sera aussi encouragée, entre 62 et 70 ans. L'assainissement sera véritablement obtenu par un financement additionnel provenant de la TVA dont le taux sera augmenté de 1,5 point.

Parallèlement, il faut préciser que le financement de l'AVS s'est invité dans le dossier de la réforme de la fiscalité des entreprises (RFFA). Il est prévu que, pour chaque franc d'impôt économisé par les contribuables, un franc soit versé à l'AVS. Cette dernière recevrait alors près de 2,1 milliards de francs supplémentaires chaque année, financés par une hausse des cotisations salariales de 0,3 point et par une contribution de la Confédération. Au cas où le financement additionnel de l'AVS envisagé dans le cadre de la RFFA se concrétiserait, le relèvement de la TVA dans le projet AVS 21 ne serait alors pas de 1,5 mais de 0,7 point.

Ces projets ne constituent à l'évidence que des plans d'urgence. Tôt ou tard, il faudra envisager une véritable réforme.

# Liste des institutions

## 20-21

### Assurance vieillesse et survivants

Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise

### Allocations familiales

Caisse intercorporative vaudoise d'allocations familiales (CAF INTER)

Caisse interrégionale d'allocations familiales (CIRAF)

Caisses d'allocations familiales:

- des banques vaudoises
- des ingénieurs et architectes vaudois (CAFIIV)
- de l'Ordre des avocats vaudois
- de l'Association vaudoise des cliniques privées
- des garagistes vaudois (UPSA-VD)
- de l'Association vaudoise des ingénieurs-géomètres
- de l'Association vaudoise des écoles privées
- des libraires et éditeurs vaudois

- de l'Association vaudoise des détaillants en textiles (CAFAT)
- de la Société vaudoise de médecine (CAFMED)
- de la Société vaudoise de pharmacie
- de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud (USPI Vaud)
- des industries textiles vaudoises (AFIT)

Fonds de surcompensation entre les caisses d'allocations familiales reconnues dans le canton de Vaud

Fonds de compensation pour les allocations familiales aux indépendants dans le canton de Vaud

### Institutions de prévoyance (2<sup>e</sup> pilier)

Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)

vitems (anciennement Fonds de prévoyance des EMS)

previva, fonds de prévoyance des professionnels du travail social

Fonds de prévoyance des garages vaudois (FP-Garages)

Fonds de prévoyance de la Société vaudoise de pharmacie

Assurance  
interprofessionnelle  
perte de gain  
en cas de maladie  
et d'accidents

de la Fédération patronale  
vaudoise (PG-FPV)

Services paritaires  
d'assurance perte  
de gain en cas  
de maladie (SPAM)

des ingénieurs-géomètres  
(SPAM-GEO)

des garages et entreprises  
similaires de mécanique  
automobile du canton  
de Vaud (SPAM-GESMA)

Assurance des frais  
médicaux en cas  
de maladie

de l'Association vaudoise  
des détaillants en textiles

Autre activité

Gestion des assurés d'une  
institution de prévoyance  
propre à une entreprise

## AVS

Nombre d'affiliés	36 200
Cotisations AVS/AI/APG encaissées	1 026 millions
Revenus et salaires déclarés	10 054 millions
Nombre de rentes mensuelles AVS/AI payées	32 100
Montant de rentes AVS/AI/APG	662 millions

## Allocations familiales

Nombre d'affiliés	37 500
Nombre d'enfants au bénéfice d'allocations	53 000
Montant des allocations payées	203 millions

## Institutions de prévoyance (2<sup>e</sup> pilier)

Nombre d'institutions	6
Nombre d'affiliés	5 100
Nombre d'assurés cotisants	30 500
Nombre de bénéficiaires de rentes	5 700
Cotisations encaissées	260 millions

## Assurances perte de gain en cas de maladie et d'accident

Nombre d'affiliés	890
Nombre d'assurés	3 700







# 5

## Département de la politique générale



De gauche à droite: S. Hanhardt Redondo / C. Schaer / F. Dovat / S. Paschoud / P. Mock / **J.-H. Busslinger, Directeur du département de la politique générale** / J.-M. Beyeler, Chef du service juridique / A. Maillard / P.-G. Bieri / A.-C. Reichard / P. Eperon, Délégué communication et campagnes politiques - Responsable des relations avec les médias / F. Rohner

# Rechercher l'efficacité

24-25

Si l'activité économique se caractérise de plus en plus par une accélération des processus et une évolution qui conjugue remises en question essentielles et adaptations indispensables, il n'en va pas forcément de même lorsqu'on aborde le terrain politique. Certains dossiers, qui occupent tant les esprits que le terrain médiatique, peinent à avancer. D'autres se développent en boucle et tendent à retourner à la case départ. D'autres encore tiennent plus du sprint que du marathon : c'est notamment le cas des campagnes de votations.

## Des campagnes victorieuses

Si le menu fut copieux comme à l'accoutumée, les résultats enregistrés en 2018 ont plutôt été empreints du parfum délicat de la victoire. Ainsi, le début de l'année aura incontestablement été marqué par le refus, en votation populaire du 4 mars, de l'initiative de l'extrême gauche pour une assurance dentaire vaudoise. Pour la première fois depuis de nombreuses années dans un domaine touchant à la couverture sociale, une coalition animée par les milieux économiques et les praticiens directement concernés a pu faire entendre la voix de la raison et a évité aux entreprises et aux salariés du canton une ponction supplémentaire de près de 300 millions de francs. Ce succès méritoire, aux dépens de ceux qui ne voient l'avenir que dans l'étatisation progressive de toujours plus d'activités économiques, marque-t-il un coup d'arrêt à cette tendance ? On en acceptera volontiers l'augure.

Au plan fédéral, le refus de l'initiative « No Billag » a certes été trop ample pour donner à la radio-télévision d'Etat le signal de modération attendu, mais il préserve les minorités linguistiques de l'appauvrissement médiatique. D'autres succès ont pu être enregistrés, notamment le rejet de l'initiative « Monnaie pleine », avatar d'une vision économique à la fois romantique et dangereusement focalisée sur le rétroviseur. Quant au prurit écolo-romantique véhiculé par les initiatives agricoles « souveraineté alimentaire » et « aliments équitables », il a subi un coup d'arrêt grâce au refus massif de la Suisse alémanique, position hélas peu

partagée de ce côté-ci de la Sarine. Enfin, l'acceptation très nette de la loi autorisant la surveillance des assurés en cas de fraude suspectée, ainsi que le refus de l'initiative dite « pour l'autodétermination », sont des signaux positifs tant pour l'avenir des échanges internationaux que pour celui des assurances sociales.

## Des relations avec l'Union européenne...

Parmi les grands dossiers qui ont occupé le devant de la scène, on citera en premier lieu celui des relations avec l'Union européenne. Après la reprise en mains du dossier par le conseiller fédéral en charge des affaires étrangères et la détermination de lignes à ne pas franchir, les négociations se sont poursuivies à la recherche d'un terrain d'entente sur un accord cadre institutionnel. La remise en question maladroite des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes a, à juste titre, suscité des remous tant du côté syndical que patronal. Ce fut l'occasion, même si la pièce n'est pas jouée, de rappeler que la conclusion d'un tel accord-cadre ne pouvait être un objectif impératif si le prix à payer était de remettre en question le dispositif des mesures d'accompagnement. Sans ces dernières, c'est en effet tout l'édifice des relations avec nos voisins qui risque de succomber sous les coups de ceux qui n'ont de cesse d'isoler le pays. Il est donc tout à fait essentiel que soit conservé un dispositif efficace de contrôle des conditions de travail et que ce dispositif soit appliqué avec la rigueur voulue.

# 26-27

## ...à l'avenir de la prévoyance

Après le rejet de Prévoyance 2020, tandis que les discussions entre partenaires sociaux sur l'avenir de la LPP semblent au point mort, le Conseil fédéral a mis en consultation un nouveau projet circonscrit à la seule AVS, qui reprenait peu ou prou les solutions présentées par les vainqueurs du scrutin à l'automne 2017. Sans grande surprise, il a fait l'objet de critiques provenant de tout l'échiquier politique, tant les fronts semblent figés en la matière. Ce blocage doit être pour le Centre Patronal une occasion de rappeler qu'il a présenté, l'automne dernier, des pistes pour sortir de l'impasse, en abandonnant notamment l'écueil que constitue l'âge de la retraite pour lui substituer le critère de la durée de cotisations. Compte tenu de la complexité de la matière, cette solution mérite qu'on s'y intéresse sans attendre.

En parallèle, la réforme de la fiscalité des entreprises a trouvé son épilogue devant les Chambres avec, d'une part, des adaptations bienvenues des règles fiscales et, d'autre part, des compensations sociales touchant justement l'AVS. Bien qu'à première vue baroque, ce couplage a pu réunir une majorité politique et pourrait bien contribuer à assainir partiellement les comptes de l'AVS. Référendum oblige, le peuple se prononcera en mai 2019 sur la question.

## Pour une efficacité accrue

Outre ces dossiers phares, de nombreux thèmes ont occupé le département politique du Centre Patronal, à commencer par l'examen de plus de huitante procédures de consultation, tant fédérales que cantonales. Si ces prises de position demeurent indispensables, notre action politique est appelée à évoluer, dans le sens tant d'une meilleure mise en valeur des messages et de leurs émetteurs que d'une efficacité accrue. Pour ce faire, le département a restructuré son action en 13 thèmes politiques, allant de la santé à l'agriculture en passant par l'économie extérieure, le travail ou encore la politique sociale. Chaque thème est dorénavant suivi par un responsable qui a la charge de conduire l'action dans le domaine attribué. Qu'elle se développe par les canaux habituels (presse ou publication maison), sur internet par l'entremise du nouveau portail ou sur les réseaux sociaux, l'action politique gagne ainsi non seulement en cohérence, mais aussi en visibilité. Mais surtout, cette nouvelle articulation doit permettre de mieux encore faire comprendre au monde politique les préoccupations des entreprises, leurs contraintes et leurs aspirations. En définitive, il s'agit de préserver les espaces de liberté indispensables au monde économique pour qu'il soit à même de contribuer pleinement à la prospérité du pays.

## Des juristes qui expliquent le droit du travail

Les activités de l'équipe de juristes du Centre Patronal sont aussi diverses que nombreuses. Elles consistent tout d'abord en l'élaboration de plusieurs publications, à commencer par le *Guide de l'employeur, par Etranger en Suisse* et par diverses contributions dans les revues *Patrons* et *Questions de droit*. Les juristes du Centre Patronal assument en outre une permanence téléphonique à l'attention des employeurs. Enfin, certains d'entre eux dispensent des cours de droit du travail organisés par *Romandie Formation*.

## Les publications juridiques

Le *Guide de l'employeur* constitue assurément la publication juridique phare du Centre Patronal. Il s'agit d'un ouvrage complet, pratique et vulgarisé en matière de droit du travail et de droit des assurances sociales. Il en existe aussi une version en allemand nommée *Handbuch des Arbeitgebers*. Toutes deux sont d'ailleurs disponibles en ligne. Ces publications sont judicieusement complétées par un autre ouvrage intitulé *Etranger en Suisse*, qui intéressera particulièrement les entreprises qui occupent ou souhaitent occuper de la main-d'œuvre étrangère; cet ouvrage existe en langue allemande sous le nom *Handbuch des Ausländerrechts*. Le Centre Patronal édite en outre une publication juridique bimestrielle, *Questions de droit*, qui traite de questions intéressant les chefs d'entreprise en général dans divers domaines du droit, y compris le droit du travail. Enfin, des contributions juridiques régulières paraissent dans la revue généraliste *Patrons*.

## Eviter des procédures judiciaires inutiles

Essentiellement destinée aux employeurs abonnés au *Guide de l'employeur* et au *Handbuch des Arbeitgebers*, la permanence de droit du travail fonctionne du lundi au vendredi, aussi bien au siège du Centre Patronal à Paudex qu'au sein de la succursale de Berne.

En 2018, sept juristes à Paudex et six juristes à Berne ont répondu à un total de 19'260 appels. Le nombre de questions est loin d'être négligeable et exprime les besoins des employeurs dans ce domaine. La raison d'être de la permanence est avant tout de permettre aux employeurs de régler rapidement d'éventuels litiges avec telle travailleuse ou tel travailleur, et si possible sans devoir passer par une procédure judiciaire.

## De l'utilité de se former en droit du travail

Depuis de très nombreuses années, l'un des juristes du Centre Patronal dispense régulièrement un cours complet de deux jours en matière de droit du travail. Ce cours s'adresse à la fois aux chefs d'entreprise, aux responsables des ressources humaines, et de manière plus générale à toutes les personnes qui sont actives dans la gestion du personnel. Un cours d'une journée est aussi proposé depuis peu. En fonction de l'actualité en matière de droit du travail, notamment lors de modifications législatives, des cours ou des présentations ad hoc sont mis sur pied. Tel a par exemple été le cas des nouvelles dispositions adoptées récemment en matière d'annonce obligatoire des postes vacants. Au besoin, le Centre Patronal peut d'ailleurs mettre sur pied des cours sur mesure pour une association professionnelle ou pour une entreprise spécifique. La succursale de Berne du Centre Patronal offre également une riche palette de cours en la matière.







# 6

## Département des associations



De gauche à droite : T. Varela Anongba / H. Druey / S. Cherix / Ph. Herminjard / O. Mottier / B. Müller / A. Rubino / **O. Rau, Directeur du département des associations** / J.-L. Pirlot / C. Gabella / F. Abbet / G. Bovay / J. Simon-Vermot / G. Di Marco / J. Dupuis

# Faire vivre les métiers organisés

## 30-31

Le Centre Patronal est à même de fournir une infrastructure et une gestion adaptées à chaque besoin, tant sur le plan stratégique qu'administratif. Les associations professionnelles rassemblent les entreprises d'une même branche pour défendre leurs intérêts communs: formation, convention collective, dialogue avec les autorités ou promotion vis-à-vis du public. Le Centre Patronal soutient politiquement les différents corps de métiers et encourage leur vitalité. Les associations domiciliées au Centre Patronal ont un accès privilégié à nos divers services: conseils juridiques, organisation de cours, réseautage, assurances sociales professionnelles ou interprofessionnelles, etc.

### Situation démographique dans la branche MEM en Suisse romande

Le Groupement Suisse de l'Industrie Mécanique (GIM-CH) est la principale association de l'industrie de précision en Suisse romande. Il a réalisé une importante enquête pour tenter de cerner l'évolution démographique de la branche et définir au mieux de quels types de spécialistes cette dernière aura besoin pour relever les défis du progrès. Il en ressort que le secteur devrait former pas moins de 10'000 nouveaux collaborateurs en Suisse romande au cours des cinq prochaines années, mais aussi que certaines formations ne sont plus en phase avec les besoins toujours plus pointus des employeurs. La formation d'apprentis est donc, plus que jamais, une priorité absolue, de façon à au moins

Qu'ils soient juristes, économistes ou politologues par exemple, les cadres du Centre Patronal responsables d'associations sont à l'écoute des chefs d'entreprise. Ils sont à la fois des animateurs de la vie associative et des conseillers, qui canalisent et gèrent l'engagement patronal.

doubler le nombre de CFC délivrés. Le contenu de ces CFC doit au demeurant être revu, évoluer pour rester en phase avec les besoins.

### JardinSuisse Vaud au Salon Habitat-Jardin

L'association professionnelle tenait un stand, sur le thème « Le jardin des aromatiques, ... à table », qui évoquait les plantes comestibles. Cela a permis de fructueux échanges entre particuliers et professionnels de JardinSuisse Vaud. Cet espace d'interaction faisait découvrir aux visiteurs les bénéfices de collaborer avec des professionnels affiliés, que ce soit pour les travaux de paysagisme ou pour les produits horticoles fournis par les producteurs et disponibles dans les commerces de détail membres. En collaboration avec L'Alimentarium, des animations communes étaient proposées, donnant par exemple des conseils sur la façon d'apprêter de manière simple les plantes présentées sur le stand.

### La Belgique s'intéresse aux écoles suisses

L'Association vaudoise des écoles privées a organisé la visite en terre vaudoise de la ministre belge de l'Education et des Bâtiments scolaires pour la région francophone Bruxelles-Wallonie, M<sup>me</sup> Marie-Martine Schyns. Cette dernière a pu découvrir la

pratique concrète du numérique au sein d'écoles privées et publiques, ainsi qu'à l'EPFL. Les autorités cantonales ont été associées à cet événement.

### « Mazout romand 2018 »

C'est sous ce label que se sont réunies à Fribourg trois associations professionnelles dont les secrétariats sont tenus par le Centre Patronal: l'Association romande des entreprises de brûleurs à mazout et à gaz (AREB), l'Union romande des entreprises d'installation et de révision de stockages d'hydrocarbures (URCIT) et SwissOil Romandie. Après trois assemblées générales tenues simultanément mais séparément, les membres des trois associations se sont réunis pour une série de conférences consacrées au thème des politiques énergétiques et climatiques. Les principaux acteurs du mazout en Suisse romande ont pu se réjouir du succès de leur première manifestation commune.

### Route cantonale inaugurée

Mise en service à l'automne, la nouvelle route cantonale RC 177 relie désormais la zone industrielle de Vufflens-la-Ville/Aclens et la jonction autoroutière de Cossonay. Début septembre, de grandes journées « portes ouvertes » ont connu un vif succès, avec la présence en semaine de plus de 1'100 élèves, puis de

10'000 personnes le week-end. Ce public nombreux s'est montré très intéressé par les diverses expositions, démonstrations et autres animations ludiques, qui étaient notamment proposées par plusieurs associations professionnelles. L'occasion était belle de présenter non seulement la nouvelle route, son histoire, sa construction, mais aussi la grande variété des métiers présents sur le chantier. Au total, on dénombrait près de 50 stands d'information et d'exposition répartis sur le tracé.

### Nouvelle venue

L'Association Femmes PME Suisse romande, créée en 2014, se développe et a décidé d'intensifier sa collaboration avec le Centre Patronal en lui confiant son secrétariat. De très nombreuses femmes sont actives dans le tissu économique helvétique constitué pour une bonne part de PME, dans toutes les fonctions qui permettent d'assurer la direction, le développement et la pérennité de l'entreprise (gestion générale et stratégie, leadership, communication et ressources humaines, organisation, comptabilité et finances, marketing, relations publiques, relations clients-fournisseurs, droit dans la gestion des PME, etc.). Femmes PME Suisse romande a pour but de créer un réseau qui favorise les rencontres et les échanges d'expériences entre ses membres. Elle tend aussi à valoriser et faire reconnaître le travail des Femmes PME en démontrant la richesse de leur apport pour l'économie du pays.

# Associations et groupements

Associations et groupements affiliés à la Fédération patronale vaudoise (FPV), à la Chambre vaudoise des arts et métiers (CVAM) ou ayant confié un mandat au Centre Patronal (CP):

## 32-33

### Professions libérales

**Association** des agents d'affaires brevetés du canton de Vaud (FPV)

**Association** des bureaux techniques d'ingénieurs en électricité – ABTIE (CP/FPV)

**Association** des notaires vaudois – ANV (CP/FPV)

**Association patronale** des banques en Suisse - Arbeitgeber Banken (CP)

**Association vaudoise** des banques (CP/FPV)

**Association vaudoise** des écoles privées – AVDEP (CP/FPV/CVAM)

**Commission** de conciliation de l'enseignement privé vaudois (CP)

**Commission** des cours interentreprises des notaires romands (CP)

**Commission paritaire romande** d'apprentissage de géomaticien (CP)

**Conseil professionnel** de l'enseignement privé vaudois (CP)

**Fiduciaire Suisse**, section vaudoise (FPV)

**Fondation vaudoise** pour la formation bancaire (CP/FPV)

**geosuisse** Société suisse de géomatique et de gestion du territoire société spécialisée SIA (CP)

**GEOSummit** (CP)

**Ingénieurs géomètres** de Suisse occidentale (CP)

**Ingénieurs-géomètres suisses** (CP)

**Ordre** des avocats vaudois (FPV)

**Ordre suisse** des architectes (FPV)

**Ordre vaudois** des géomètres – OVG (CP/FPV)

**Ordre vaudois** d'EXPERT suisse, Association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire – OVES (FPV)

**Société Suisse** de Photogrammétrie et Télédétection – SSPT (CP)

**Société vaudoise** des vétérinaires (FPV)

**SwissBoardForum** (CP)

**Union patronale** des ingénieurs et des architectes vaudois (FPV)

### Santé et soins

**Association** des homes et institutions sociales suisses – CURAVIVA (CP)

**Association** des laboratoires de prothèse dentaire de Suisse – section vaudoise (FPV)

**Association romande** des centres médicaux – ARCM (CP/FPV)

**Association romande et tessinoise** des directeurs d'Établissements médico-sociaux – ARODEMS (CP)

**Association Spitex** privée Suisse ASPS (CP)

[Association suisse](#) des esthéticiennes avec CFC (FPV/CVAM)

[Association suisse](#) d'esthéticiennes propriétaires d'instituts de beauté et de relaxation (FPV)

[Association suisse](#) des physiothérapeutes indépendants – ASPI (CP/FPV)

[Association vaudoise](#) des cliniques privées – Vaud Cliniques (CP/FPV)

[Association vaudoise](#) des écoles d'assistantes médicales – AVEAM (CP)

[Association vaudoise](#) des laboratoires privés d'analyses médicales (CP/FPV)

[Association vaudoise](#) des maîtres coiffeurs (FPV/CVAM)

[Association vaudoise](#) d'établissements médico-sociaux – HÉVIVA (FPV)

[Fédération](#) des hôpitaux vaudois – FHV (FPV)

[Fédération patronale](#) des EMS vaudois – FEDEREMS (CP/FPV)

[Fédération suisse](#) des ostéopathes – FSO-SVO (CP/FPV)

[Groupement vaudois](#) des opticiens (FPV/CVAM)

[senesuisse](#) – Association d'établissements économiquement indépendants pour personnes âgées Suisse (CP)

[Société suisse](#) des podologues (FPV)

[Société vaudoise](#) de médecine (CP/FPV)

[Société vaudoise](#) de pharmacie (CP/FPV/CVAM)

[Société vaudoise](#) des médecins-dentistes (CP/FPV)

[Solution de branche](#) pour la santé et la sécurité au travail des EMS (CP)

[Sophrologie Suisse](#) (CP/FPV)

## Commerce et services

[Antenne fédérale](#) de la Fédération romande immobilière et de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (CP)

[Association](#) des courtiers en assurances – ACA (FPV)

[Association nationale](#) des coopératives viti-vinicoles suisses – ANCV (CP)

[Association](#) des négociants en combustibles de Lausanne et environs (CP/FPV/CVAM)

[Association](#) des quincailliers suisses – AQS, section Vaud (FPV/CVAM)

[Association romande](#) des entreprises de nettoyage des textiles – ARENT (CP)

[Association suisse](#) des magasins d'articles de sport – ASMAS, section Vaud-Fribourg (CP/FPV/CVAM)

[Association suisse](#) du commerce des vins – ASCV (CP)

[Association suisse](#) du froid, section romande (CP/FPV)

[Association vaudoise](#) des détaillants en textiles – AVDT (CP/FPV/CVAM)

[Association vaudoise](#) des employés en assurances sociales – AVEAS (CP)

[Association vaudoise](#) des entreprises de récupération et de transport des déchets – AVERTD (CP/FPV)

[Chambre suisse](#) des diplômés de l'immobilier – ARCID (CP)

[Chambre suisse](#) d'experts en estimations immobilières – CEI/USPI (CP)

[Chambre vaudoise](#) des agents généraux d'assurances (FPV)

[Commission professionnelle paritaire](#) du commerce de détail lausannois (CP)

[Commission professionnelle paritaire romande](#) du nettoyage en bâtiment (CP)

[Commission professionnelle paritaire romande](#) du nettoyage industriel des textiles (CP)

[Commission professionnelle paritaire vaudoise](#) du nettoyage en bâtiment (CP)

[Communauté](#) d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Vaud – CIFIC-VD (CP/FPV)

[Conseil professionnel paritaire](#) de la branche textile (CP)

[Développement économique](#) du commerce lausannois et des intérêts communs – DECLIC (CP)

[espace.mobilité](#), groupement d'intérêt réunissant d'importantes entreprises suisses du secteur de la vente (CP)

[EXPO EVENT Swiss LiveCom Association](#) (CP)

[Fédération romande](#) des entrepreneurs en nettoyage – FREN (CP/FPV/CVAM)

[Fédération suisse](#) des désinfestateurs – FSD (CP)

[Fondation](#) du commerce lausannois (CP)

[GRI](#) – Formation professionnelle VD (CP)

[Groupe interprofessionnel patronal](#) pour l'apprentissage de commerce – nGIPAC (CP)

[Société coopérative](#) des commerçants lausannois – SCCCL (CP/FPV/CVAM)

[Société](#) des encaveurs de vins suisses – SEVS (CP)

[Swiss Finance Council](#) – SFC (CP)

[Syndicat romand](#) des antiquaires (CP/FPV/CVAM)

[Union suisse](#) des professionnels de l'immobilier – USPI Suisse (CP)

[Union suisse](#) des professionnels de l'immobilier Vaud – USPI Vaud (CP/FPV/CVAM)

[VINIHARASS](#) (CP)

## Industrie et artisanat

[aqua suisse](#) – Fédération suisse d'entreprises de technique des eaux et des piscines (CP)

[Association cantonale vaudoise](#) des installateurs-électriciens – ACVIE (FPV/CVAM)

[Association](#) des mécaniciens en automobiles diplômés (CP/FPV)

[Association professionnelle](#) des entreprises vaudoises de vidange – APEV (CP)

[Association](#) des storistes romands – ASR (CP/FPV)

[Association suisse](#) des marchands de matériaux de construction – section suisse romande ASMMC-SSR (CP/FPV)

[Association romande](#) de l'enseigne lumineuse (FPV)

[Association romande](#) des entreprises de brûleurs à mazout et à gaz et des techniques de combustion – AREB (CP)

[Association romande](#) des entreprises de tôlerie en ventilation (CP)

[Association vaudoise](#) des créateurs de mode (CP/FPV)

[Association vaudoise](#) des entreprises de révision et nettoyage de citernes – AVACIT (CP/FPV/CVAM)

[Association vaudoise](#) des graviers et déchets – AVGD (CP/FPV)

[Association vaudoise](#) des installateurs de chauffage et ventilation – AVCV (FPV/CVAM)

[Association vaudoise](#) des métiers de la décoration et du cuir (CP/FPV/CVAM)

[Association vaudoise](#) des métiers de la pierre (FPV/CVAM)

[Association vaudoise](#) des maîtres ramoneurs – AVMR (CP/FPV/CVAM)

[Centre de formation](#) des métiers de l'automobile (CP)

[Centre de formation](#) du Groupement suisse de l'industrie mécanique (CP)

[Commission professionnelle paritaire](#) des garagistes vaudois (CP)

[Commission professionnelle paritaire vaudoise](#) des métiers de la pierre (CP)

[Commission professionnelle paritaire](#) des ramoneurs vaudois (CP)

[Commission vaudoise](#) de formation professionnelle de l'industrie (CP)

[Enveloppe](#) des Edifices Suisse – Section Vaud – EESSV (FPV/CVAM)

[Fédération romande](#) du carrelage – FeRC (FPV)

[Fédération vaudoise](#) des entrepreneurs – FVE (FPV/CVAM)

[Fédération vaudoise](#) des maîtres ferblantiers, appareilleurs et couvreurs (FPV/CVAM)

[Fondation vaudoise](#) pour la formation professionnelle et continue dans les métiers MEM (CP)

[Groupement](#) des industriels de la Broye (CP/FPV)

[Groupement](#) des industriels de Morges et environs (CP)

[Groupement suisse](#) de l'industrie mécanique – GIM-CH (CP/FPV)

[Relève PME](#) (CP)

[Société vaudoise](#) des maîtres-relieurs (FPV)

[Solution](#) de branche pour la sécurité au travail de l'industrie romande de la mécanique (CP)

[Swiss Cigarette](#) (CP)

[SwissFur](#) (CP)

[Swissmechanic](#) (CP)

[SwissOil Romandie](#) (CP)

[Union romande](#) des entreprises d'installation et de révision de stockages d'hydrocarbures – URCIT (CP/FPV)

[Union romande](#) des maîtres poêliers-fumistes (FPV)

[Union romande](#) des professionnels des deux roues – URP2R (FPV)

**Union professionnelle suisse** de l'automobile, section vaudoise – UPSA-VD (CP/FPV/CVAM)

**Viscom** – Association suisse pour la communication visuelle, région romande (FPV/CVAM)

## Terre

**Association** pour la défense de la propriété rurale (CP)

**Association romande** des entrepreneurs forestiers – AREF (CP/FPV/CVAM)

**Association romande** des fleuristes (CP/FPV)

**Commission** des Premiers grands crus (CP)

**Commission paritaire professionnelle** des paysagistes vaudois (CP)

**Conseil professionnel paritaire** de la branche des vins et de la tonnellerie du canton de Vaud (CP)

**Fédération vaudoise** des vigneronns – FVV (CP)

**Fondation vaudoise** en faveur de la formation professionnelle en horticulture (CP)

**Groupement** des propriétaires de vignes de La Côte (CP/FPV)

**Groupement** des propriétaires de vignes d'Aigle, Vevey et Lavaux (CP)

**JardinSuisse Vaud** (CP/FPV)

**Office** de la marque de qualité Terravin (CP)

**Société** des maîtres tonneliers et cavistes, section romande (FPV/CVAM)

**Union** des encaveurs et négociants en vins Vaud-Fribourg (FPV/CVAM)

## Transport, tourisme et métiers de bouche

**Aérosuisse** – Fédération faitière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses (CP)

**Artisans** boulangers-pâtisseries-confiseurs vaudois (FPV/CVAM)

**Association** des Artisans fromagers romands – AFR (FPV/CVAM)

**Association** en faveur de l'Aéroport de Genève-Cointrin – AGC, antenne vaudoise (CP)

**Association romande** des hôteliers – ARH (FPV/CVAM)

**Association suisse romande** des professionnels du nautisme – ASRPN (CP)

**Association suisse** des transports routiers – ASTAG, section vaudoise (CP/FPV/CVAM)

**Association vaudoise** des établissements sans alcool – AVESA (FPV/CVAM)

**Association vaudoise** des maîtres bouchers-charcutiers – AVMB (CP/FPV/CVAM)

**Confiseurs**, bouchons vaudois (CP)

**Fédération Suisse** des Drones Civils – FSDC (CP)

**Fondation vaudoise** pour la formation des métiers de bouche (CP)

**GastroVaud** (FPV/CVAM)

**Groupement vaudois** des agences de voyages – GAVV (FPV)

**Intergroupe parlementaire** aéronautique et aérospatiale (CP)

**Société vaudoise et romande** des Patrons-Pâtisseries-Confiseurs, Chocolatiers, Glaciers (CP/FPV)

**Spécialiste** du chocolat (CP)

**SPEDLOGSWISS** Romandie (FPV)

**Swiss Helicopter** Association (CP)

**Union** des maîtres camionneurs de Lausanne et environs (FPV)

**VaudRoutes** – Association routière vaudoise – ARV (CP/FPV)

## Autres activités

**Association** Femmes PME suisse romande (CP/FPV)

**Aqua Nostra Suisse** (CP)

**Association** des piscines romandes et tessinoises – APRT (CP)

**Association** Le Châtelard (CP)

**Association** pour le patrimoine culturel (CP)

**Association suisse** des caisses de compensation professionnelles ACCP (CP)

**Club** du CEDIDAC (CP)

**Comité** rail-route Vaud-Genève – CRRVDGE (CP)

**Confrérie** des Pirates d'Ouchy (FPV)

**Fédération vaudoise** des structures d'accueil de l'enfance – FSAE (CP/FPV)

**Fondation cantonale** pour la formation professionnelle – FONPRO (CP)

# 36

Fondation de Romainmôtier (CP)

Fondation Foot Avenir (CP)

Fondation Formation Vallée Broye (CP)

Fondation lausannoise pour le rayonnement de la BD (CP)

Fondation pour le patrimoine culturel (CP)

Fondation USPI Vaud (CP/FPV)

Groupe d'intérêt pour l'information professionnelle – Giip (CP)

Logement Idéal, société coopérative (CP)

Médias Suisses – association des médias privés romands (CP)

PME & Hautes Ecoles (CP)

Société coopérative interprofessionnelle de garantie SIG, gérance (CP)

Société Suisse des Officiers - SOG/SSO/SSU (CP)

## SIC et groupements similaires

Association des commerçants et artisans de Leysin – ACAL (FPV)

Coordination des commerçants de Morges – COOR Morges (FPV)

Economie Région Lausanne (CP/FPV)

Groupement des commerçants d'Aigle-Cité (FPV)

Groupement des commerçants et artisans de St-Légier-La Chiésaz (FPV)

SIC de Bex (FPV)

SIC Gros-de-Vaud (FPV)

SIC de La Sarraz et environs (FPV)

SIC de La Vallée de Joux (FPV)

SIC de l'Ouest lausannois – SICOL (FPV)

SIC de Montreux – SICOM (FPV)

SIC de Moudon (FPV)

SIC du Nord Lausannois SICNL (FPV)

SIC de Nyon et environs (FPV)

SIC de Payerne et environs (FPV)

SIC de Sainte-Croix et environs (FPV)

SIC de Vallorbe, Ballaigues et Vaulion (FPV)

SIC de Vevey et environs (FPV)

SIC de Villeneuve – SICOV (FPV)

SIC d'Yverdon-Grandson et environs (FPV)

Société des commerçants et artisans d'Oron-la-Ville (FPV)

Société industrielle, commerciale et artisanale de la Tour-de-Peilz – SICAT (FPV)

Société industrielle, commerciale et d'utilité publique d'Orbe – ARTICOM (FPV)







# 7

## Département de la formation, du service marketing et des ventes



De gauche à droite : R. Dufner Zahnd, Directeur de cours / A. Durier, Cheffe du service marketing / V. Jarry, Responsable clientèle / G. Gombau, Chef de projets / **F. Bonjour, Directeur du département de la formation, du service marketing et des ventes** / B. Neyroud, Directeur de cours / A. Chappuis, Directeur de cours / H. Donon, Directrice de cours / O. Buff, Product marketing manager

# Romandie Formation le leader romand de la formation supérieure et continue

Sous la marque Romandie Formation, le Centre Patronal organise des cours de formation continue et des formations préparant à près de trente brevets et diplômes fédéraux.

## 38-39

L'année 2018 a été marquée par des succès motivants avec notamment d'excellents résultats de nos clients aux examens certifiants en fiduciaire, brevet et diplôme. Cela consolide un pôle financier en pleine croissance.

La poursuite des actions marketing engagées en 2017 nous a permis de renforcer notre position de leader en Suisse romande pour la formation supérieure et continue avec la première place en Suisse romande dans les formations RH. Nos formations supérieures dans les arts et métiers restent un élément structurant de notre activité.

Notre travail sur les réseaux sociaux nous a permis de créer une communauté de près de 12'000 fans sur Facebook avec laquelle nous partageons le quotidien de nos formations et l'actualité des partenaires que nous soutenons, le Lausanne Hockey Club et le Montreux Jazz Festival.

Proche des besoins de formation des entreprises, attentive à la satisfaction de ses clients, la marque Romandie Formation, portée par une équipe de 20 personnes et quelque 300 chargés de cours, a consolidé sa position en 2018 et atteint ses objectifs financiers. Elle est prête à relever le défi d'une concurrence qui se renforce dans un marché en pleine mutation.

### Service marketing et des ventes

Le service marketing et des ventes du Centre Patronal poursuit sa stratégie axée prioritairement sur la vente de l'ensemble des produits : prévoyance professionnelle, allocations familiales, conseils juridiques et cours de formation notamment.

Rattaché directement au directeur du département de la formation, le service marketing vient en appui des différents chefs de produits pour les aider à atteindre leurs objectifs. L'année 2018 fut marquée par des nombreuses enquêtes de marché et sur nos clients, la forte progression de la communauté Facebook du Centre Patronal ainsi que par la mise en place de deux nouveaux sites Internet pour le Centre Patronal et pour Romandie Formation.

# 8

## Centre Patronal Berne



De gauche à droite : E. Mischler / O. Baumberger / T. Schaumberg / P. Schüpbach / M. Hugentobler / M. Troxler / **M. Kuonen, Directeur du Centre Patronal Berne** / P. Kristensen / K. Burkhard / T. Meyer / C. Streit / O. Savoy

# Agir plutôt que réagir

## 40-41

### Associations 2.0

Les associations et organisations professionnelles profitent de notre longue expérience dans les stratégies de lobbying. Au-delà des campagnes d'information, l'accent est mis sur les systèmes de détection avancée dans le domaine politique, afin d'identifier assez tôt les changements susceptibles d'impacter une activité et de prendre les mesures nécessaires. Le potentiel d'influence sur les décisions politiques dépend largement d'un réseau performant incluant les principales autorités politiques et administratives.

En parallèle, le développement d'un « cockpit » permet à l'association d'accroître son efficacité et sa rentabilité. Il s'agit d'outils internet intégrés pour la veille politique, la comptabilité analytique, l'organisation de conférences et de manifestations, la participation et l'interaction en ligne, ainsi que pour la gestion de documents. Le secrétariat est chargé de mettre en place une gestion d'association moderne offrant aux membres une véritable valeur ajoutée avec un appareil administratif le plus réduit possible.

### Les similitudes qui font la différence

Les « clusters » réunissent des associations actives dans un même domaine et partageant des préoccupations communes. Le but de ces réseaux économiques est de procurer un avantage concurrentiel. Les associations qui en font partie acquièrent des connaissances et des compétences nouvelles grâce à des échanges et des partages. Ainsi chacun n'a pas besoin de

Les associations doivent faire face, avec des moyens financiers limités, à un environnement de plus en plus complexe. La réponse passe par davantage de professionnalisme et par une meilleure exploitation des synergies qui se présentent.

réinventer la roue. La réunion de personnes qualifiées dans un même cluster entraîne un gain d'efficacité et une économie de moyens, en renforçant l'interaction entre les associations.

Le Centre Patronal Berne a constitué de tels clusters dans le domaine de l'aviation (Aerosuisse, Swiss Helicopter Association, Groupe parlementaire aéronautique et aérospatial), de la géomatique (Ingénieurs-Géomètres Suisses, Geosuisse, GEOSummit, Accessibility Data), de la viticulture (Association suisse du commerce des vins, Association nationale des coopératives viti-vinicoles suisses, Société des encaveurs de vins suisses), de l'immobilier (espace.mobilité, Antenne fédérale des milieux immobiliers romands, Association pour la défense de la propriété rurale) et de la santé et de la vieillesse (Senesuisse, Curaviva, Association Spitex privé suisse). En 2018, les atouts de ces clusters ont encore convaincu la Fédération suisse des drones civils, la Société suisse de photogrammétrie et de télédétection, ainsi que la coopérative Viniharass, qui ont confié des mandats au Centre Patronal Berne.

### Les autres services

Le Centre Patronal Berne est aussi reconnu pour ses compétences en matière de droit du travail. En plus de nos publications de référence, nous proposons un soutien juridique avec un conseil personnalisé par téléphone, en aidant à analyser des contrats existants et à en rédiger des nouveaux. Dans notre offre de formation continue, nous privilégions l'orientation pratique, afin de transmettre un maximum de connaissances dans un minimum de temps. Chaque année, les quelque 800 personnes qui participent à nos cours sont parfaitement préparées aux perspectives du monde du travail.

# 9

## Représentations et organes

### 42-43

Association en faveur de l'Aéroport de Genève (AGC)

Association PPP Suisse (Partenariat public privé)

Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)

CapitalProximité

Commission suisse de validation des modules informatiques pour utilisateurs U-ch

Communauté d'intérêts suisse pour la formation commerciale de base (CIFC-CH)

Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC)

Conseils des coopératives vaudoise et romande de cautionnement (CVC-CVCH-CRC)

Conseil du Léman

Fondation «Registre des écoles privées de Suisse»

GENILEM Vaud-Genève

Groupement des institutions de prévoyance (GIP)

Groupe de travail du SEFRI sur le financement de la formation professionnelle supérieure

Groupe de travail du SEFRI sur la vision 2030 de la formation professionnelle

Groupe romand des gérants de caisses AVS professionnelles et interprofessionnelles

Institut suisse pour la formation des cadres d'entreprises (IFCAM)

Institut romand de santé au travail (IST)

Office fédéral de conciliation en matière de conflits collectifs du travail

Organisations diverses de la prévoyance professionnelle constituées sur le plan suisse

routesuisse

Union lémanique de l'artisanat et des métiers (ULAM)

Union suisse des arts et métiers (USAM)



## Commissions vaudoises en matière d'économie et d'emploi

Commission cantonale  
tripartite sur l'emploi

Commission cantonale  
de l'énergie

Commission tripartite vaudoise  
chargée de l'application des  
mesures d'accompagnement  
à la libre circulation des  
personnes

Commission cantonale  
de gestion des emplois  
temporaires subventionnés

Commission tripartite  
vaudoise assistant les ORP

Commission consultative  
lausannoise des ports

Commission cantonale  
éthique d'aide à l'insertion  
sociale

Commission cantonale  
d'affermage

Commission consultative  
extraparlamentaire de  
politique familiale

Commission économique  
de Lausanne Région

Commission paritaire  
de l'Etat de Vaud

Conseil consultatif de l'Office  
du tourisme du canton de Vaud

Conseil de la Fondation  
lausannoise d'aide au travail

Conseil du Développement  
économique du canton de  
Vaud (DEV)

Groupe industriel, commercial  
et touristique du Grand  
Conseil (GICT)

Organismes institués en  
matière de bail commercial

## Organismes vaudois en matière d'institutions sociales

Commission d'évaluation  
de la LPCFam

Conseil de Fondation pour  
l'accueil de jour des enfants

Fonds cantonal pour la famille

Fonds de surcompensation  
entre les caisses d'allocations  
familiales reconnues dans le  
canton de Vaud

Fonds de compensation pour  
les allocations familiales aux  
indépendants dans le canton  
de Vaud

## Organismes vaudois en matière de formation

Association du Gymnase  
du soir

Fondation Centre Sport-  
Etudes Lausanne (CSEL)

Commission cantonale  
des bourses d'études et  
d'apprentissage

Commission consultative  
de l'enseignement privé

Commission d'examen pour  
l'obtention du certificat  
cantonal d'aptitudes

Commission des examens  
de fin d'apprentissage

Commission cantonale  
d'orientation scolaire et  
professionnelle

Commission consultative  
de l'Institut régional  
de Lausanne (CoCIRL)  
de l'institut fédéral des  
hautes études en formation  
professionnelle (IFFP)

Conseil de la Fondation  
EFPROCIM

Conseil de l'Ecole  
Professionnelle Commerciale  
de Lausanne (EPCL)

Conseil de l'Ecole  
Professionnelle Lausanne  
(EPSIC)

Conseil des gymnases

Conseil vaudois de formation  
professionnelle

Conseil de l'Ecole des métiers  
de Lausanne (ETML)

Conseil du Centre  
d'Orientation et de Formation  
Professionnelles (COFOP)

## Organismes divers

Commission cantonale de  
coordination pour la gestion  
des déchets (CODE)

Commission Logistique  
TRIDEL (CP)

Conseil de la Fondation  
Foot Avenir

Commission consultative  
d'urbanisme et de transport  
de la ville de Lausanne  
(CCUT)

Commission des infrastructures  
economieuisse

Conseil de Fondation  
du Théâtre du Jorat

Métropole lémanique –  
Plateforme transports

Petits-déjeuners PME &  
Start-up du Canton de Vaud

## 44-45

### Association du Centre Patronal

#### Président

**Pierre-André Meylan**  
Piguet Frères SA  
Le Brassus

#### Vice-président

**André Berdoz**  
Directeur  
Electro-Techniques AZ SA  
Grandvaux

#### Délégué

**Christophe Reymond**

### Membres

#### Yves Amaudruz

Directeur  
Amaudruz SA  
Lausanne

#### Diane Bonny

Directrice générale  
Deppeler SA  
Rolle

#### Marc-André Cornu

Boulangerie fine  
Cornu SA  
Champagne

#### François Cruchon

Directeur  
François Sports SA  
Morges

#### Reto De Mercurio

Directeur général  
CDM Hôtels & Restaurants SA  
Lausanne

#### Yvan De Rham

Président  
De Rham SA  
Lausanne

#### Patricia Delarive

Médecin-chef  
Clinique Matignon Suisse SA  
Lausanne

#### Carole Dubois

Co-fondatrice  
Pierre DeRoche SA  
Le Lieu

#### Marc Ehrlich

Directeur général  
Groupe VIPA/RETRIPA  
Lausanne

#### Willy Gehriger

Administrateur de sociétés  
Pully

#### Olivier Gétaz

Membre de la direction  
Miele SA Centre Romand  
Crissier

#### Denis Gonseth

Ingénieur physicien EPFL  
Founex

#### Pierre-Frédéric Guex

Président  
Vaud Cliniques  
Buchillon

#### Philippe Hebeisen

Directeur général  
Vaudoise Assurances  
Lausanne

#### Jean-Michel Henny

Avocat  
Etude Pache Henny Burdet  
Lausanne

**Stéphane Krebs**  
Architecte-paysagiste  
Krebs Paysagistes SA  
Blonay

**Sandra Laydu Molinari**  
Notaire  
Montreux

**Jean-François Luthi**  
Médecin  
Lausanne

**Daniel Manuel**  
Administrateur  
Manuel SA  
Crissier

**Olivier Marmy**  
Médecin-dentiste  
Jo2-médecine dentaire SA  
Lausanne

**Caroline Mesple-Moser**  
Directrice  
Moser Design SA  
Lausanne

**Pierre Monachon**  
Vigneron-encaveur  
Rivaz

**Jacqueline Montandon-  
la-Longe Moser**  
Directrice  
Presto Café Services SA  
Belmont

**Christian Perrin**  
Administrateur  
Perrin Frères SA  
Vich

**Edgar Philippin**  
Avocat  
Professeur à l'Université  
de Lausanne  
Kellerhals Carrard  
Lausanne

**Jean-Marc Probst**  
Président  
Probst Group Holding  
Crissier

**François Pugliese**  
Directeur  
Elite SA  
Aubonne

**François Randin**  
CEO  
Green Motion SA  
Le Mont-sur-Lausanne

**Stéphane Rezzo**  
Directeur  
HSB Brûleurs et systèmes  
de chauffage SA  
Crissier

**Pierre Rochat**  
Directeur  
Fondation Beau-Site  
Clarens

**Antoine Rochat**  
Notaire  
Lausanne

**Jean-Claude Vaucher**  
Président de la  
direction générale  
Schenk Holding SA  
Rolle

**Denis Viquerat**  
Directeur  
Viquerat décoration &  
Arch. d'intérieur SA  
Clarens

## Fédération patronale vaudoise

L'assemblée des délégués exerce les compétences inaliénables de l'organe suprême. Elle est composée de trois délégués par association affiliée (associations professionnelles et sociétés industrielles et commerciales) et par groupement des représentants des membres individuels. Elle s'est réunie en assemblée ordinaire mercredi 28 mars 2018, à Vevey. Le Comité se compose des présidents de chaque association professionnelle, de chaque société industrielle et commerciale ainsi que d'un représentant de chaque groupement des membres individuels. Il s'est réuni le 8 février et le 26 septembre 2018. Le Bureau a la composition suivante au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

### Président

**Pierre-André Meylan**  
Piguet Frères SA  
Le Brassus

### Vice-président

**André Berdoz**  
Directeur  
Electro-Techniques AZ SA  
Grandvaux

### Membres

**Olivier Gétaz**  
Membre de la direction  
Miele SA Centre Romand  
Crissier

**Jean-Michel Henny**  
Avocat  
Etude Pache Henny Burdet  
Lausanne

**Stéphane Krebs**  
Architecte-paysagiste  
Krebs Paysagistes SA  
Blonay

**Secrétaire général**  
**Christophe Reymond**

## Chambre vaudoise des arts et métiers

### Président

**André Berdoz**  
Directeur  
Electro-Techniques AZ SA  
Grandvaux

### Secrétaires

**Jean-Hugues Busslinger**  
**Olivier Rau**

La Chambre vaudoise des arts et métiers réunit 37 associations professionnelles comme membres collectifs.

### Organe de révision

Société de fiduciaire et de conseil OFISA, Lausanne



Pour illustrer notre rapport d'activité, nous avons pu compter sur la collaboration de six chefs d'entreprise actifs au sein de notre institution. Le photographe Anoush Abrar a réalisé ces portraits dans des décors uniques choisis en fonction de la personnalité et des intérêts de chacun.

Nous les remercions de leur participation et de leur disponibilité.

Les photographies des collaborateurs du Centre Patronal ont été réalisées par Yannic Bartolozzi.



**Pierre et Basile Monachon**  
Domaine Monachon



**Stéphanie Cornu-Santos**  
La-Solution.ch



**Marc Ehrlich**  
Groupe VIPA/RETRIPA



**Christine Domenig**  
CTA Services SA



**Stéphane Rezso**  
HSB Brûleurs et systèmes  
de chauffage SA



**Diane Bonny**  
Deppeler SA

**Conception et mise en page**  
moserdesign.ch

**Impression**  
Sprint votre imprimeur SA



Route du Lac 2  
1094 Paudex

Case postale 1215  
1001 Lausanne  
Tél. 058 796 33 00  
Fax 058 796 33 11

[info@centrepatronal.ch](mailto:info@centrepatronal.ch)  
[www.centrepatronal.ch](http://www.centrepatronal.ch)  
[www.romandieformation.ch](http://www.romandieformation.ch)

Kapellenstrasse 14  
Postfach  
3001 Bern  
Tél. 058 796 99 09  
Fax 058 796 99 03

[cpbern@centrepatronal.ch](mailto:cpbern@centrepatronal.ch)